

A propos du C.E.S. BERTHE

Une mise au point de la municipalité

L'ouverture du C.E.S. (Berthe), une fois de plus, vient d'être retardée. Promise par l'Education Nationale pour la rentrée de septembre 69, puis repoussée au 5 janvier 1970, nous apprenons que la mise en service de l'établissement est renvoyée à plus tard, le 19 janvier.

Un grand mécontentement, combien légitime, règne parmi les élèves et leurs parents qui réclament la fin du scandale.

En même temps, dans certains milieux on déforme les faits et on cherche à rendre la municipalité responsable de cette incurie.

Pourquoi ces retards accumulés ?

Il a paru nécessaire à la municipalité de faire la lumière sur les faits et de situer les véritables responsabilités.

RESUMONS LES FAITS :

Il y a 10 ans, quand la construction du Lycée Beaussier fut décidée, la ville proposa de transformer l'école Curie en Lycée technique, sa proposition fut repoussée par l'Etat.

Le 28 décembre 1960, l'Education Nationale proposa la construction d'un C.E.T. sur un terrain à trouver par la ville.

Quelques semaines plus tard, celle-ci engageait des formalités pour l'acquisition de l'hippodrome. La municipalité se heurta encore à des refus.

Quelques mois après, elle délibérait pour l'expropriation des terrains actuels où le C.E.S. s'achève.

Il fallut 3 ans de procédure pour l'acquisition, l'Etat se refusant à verser sa part de subvention.

Le 28 juin 1965, la ville délibérait pour la création d'un Lycée technique et d'un C.E.T.

L'agrément du ministère ne fut pas obtenu, l'Etat décidait alors de modifier ses projets et voulait la construction d'un C.E.S. et d'un ensemble technique.

Ce n'est que le 29 avril 1968 que la réalisation du C.E.S. était décidée et que l'Etat devenait maître de l'ouvrage.

Quels sont les responsables ?

L'Etat et son ministère de l'Education Nationale ont été incapables de respecter leurs engagements.

Les retards ont été voulus, car les crédits manquaient. Cette affaire tourne aujourd'hui au scandale.

LA MUNICIPALITE A FAIT TOUT SON DEVOIR ET BIEN DAVANTAGE.

— Elle a versé pour le financement de l'acquisition des terrains, à ce jour : 47 millions d'anciens francs.

— Elle a indemnisé les propriétaires expropriés.

— Elle a payé tous les frais d'adduction et de raccordement : 25 millions d'anciens francs.

— Elle a pris à sa charge des dépenses de canalisation, de réseaux divers et de voirie pour : 14 millions d'anciens francs.

— Elle a trouvé des locaux provisoires pour que les enfants ne soient pas à la rue à la rentrée de septembre.

— Elle a assuré les frais de transport pour les plus éloignés.

— Elle vient de prendre à sa charge le fonctionnement de la demi-pension et des services administratifs du C.E.S., soit 22 millions d'anciens francs.

— Elle a soutenu l'action des parents d'élèves en protestant deux fois contre la lenteur de la construction.

Au total, elle a délibéré 30 fois pour assurer le bon fonctionnement du C.E.S.

**PARENTS D'ELEVES ! AMIS DE L'ECOLE LAIQUE !
LES DERNIERS OBSTACLES DOIVENT TOMBER.**

— Unissons nos efforts pour faire cesser le scandale !

— Pour exiger l'ouverture du C.E.S. !

— Pour que les effectifs en personnel soient complets !

— Pour que l'Etat prenne à sa charge le fonctionnement de la demi-pension !

— Pour que nos enfants puissent enfin travailler normalement et recevoir l'enseignement qui leur est dû.

LA MUNICIPALITE.